

REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2021

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 21 Septembre 2021 à dix neuf heures sous la présidence de M Patrick Lafave, Maire.

La séance est ouverte à 19 h 00,

Présents: Mme Bossion C, M. Dubois T, Mme Langlois S, M. André A, Mme Leboucher L, Mme Guérin M.M., Mme Poirier C, M. Dessaude Y

Absente excusée : Mme Chanu M

Mme Labonde E donne pouvoir à M. Dubois T.

Secrétaire de séance : Mme Poirier C

DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la décision modificative suivante à l'unanimité :

Compte 6188 : - 582.00 €

Compte 739223 : + 582.00 €

SUBVENTION « CHEMIN DE MEMOIRE »

M. Le Maire expose au conseil municipal que l'Association CEDREL a fait une demande de subvention concernant le « Chemin de Mémoire » relatant l'histoire de la Résistance dans notre région.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 60.00 €.

REMBOURSEMENT CONSEILLER MUNICIPAL

M. Le Maire expose au conseil municipal que nous devons renouveler l'hébergement du domaine de la Mairie, mais suite à l'interruption d'Internet au mois de Juillet dernier (vol), nous n'avons pas pu le faire. Nous avons donc demandé à M. Dessaude Yann (ayant toujours Internet) de régler la facture. Nous lui devons donc 68.36 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

MODIFICATION ARRETE ENGIN BRUYANTS

Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 19 h

Les horaires du samedi et du dimanche et des jours fériés restent inchangés, à savoir :

Samedi : 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 00

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h

PREVISIONS TRAVAUX 2022

- Lotissement de la Croix Rouge (enrobé)
- Toiture Mairie : des tuiles tombent, en attente d'un devis,
- Local technique (réflexion sur le choix technique)
- Eglise (avec quelles subventions ?),
- Logement communal : il faut prévoir de changer la fenêtre du bas,
- Eau de ruissellement : 2 cas à voir avec l'Entreprise Charmois,

POINT RENTREE DES CLASSES

- Effectif : 17 enfants : 7 grands, 3 moyens et 7 petits,
- - Mme Christel SAUVAGE est la remplaçante de Mme ETAVE (congé maternité)
- La Loi Blanquer oblige à afficher les paroles de la Marseillaise dans la classe ainsi que les symboles de la République, ceci est fait,

QUESTIONS DIVERSES

- M. Le Maire informe le conseil municipal :
- qu'en ce qui concerne la pose de l'Antenne FREE, le nettoyage du château d'eau a commencé, la rampe intérieure va être changée
- que le déploiement de la fibre optique est en cours,
- Que la pose de caches vitres à l'école est faite (alerte intrusion),

- Un abattant des WC de l'école a été changé,
- M. Leboucher a refait le tapis de sol de l'école.

Courrier habitants :

- M. Lesaulle nous informe qu'il n'a plus de wi-fi après arrêt du système fourni par ORANGE,
- M. Tazi, habitant du Grand Village, propose au conseil municipal d'adhérer à l'association « Les Agriculteurs du Cœur ». Celle-ci a pour but de promouvoir les actions caritatives en organisant des événements. Le Conseil Municipal a trouvé très intéressants les projets proposés mais n'a pas donné suite pour l'instant car le montant de l'adhésion est trop élevé. Affaire à suivre,
- La journée « Motos » a connu un franc succès, c'était aussi l'occasion de remettre en route le tissu associatif,
- Mme Langlois expose au conseil municipal les différentes offres pour les colis de Noël ;Le conseil municipal a fait son choix,
- Mme Poirier demande s'il serait possible d'organiser Halloween. M. Le Maire donne son accord à condition de respecter les règles de sécurité routière et sanitaire (pour l'organisation voir les informations communales)
- Mme Guérin fait remarquer que le trottoir qui se trouve sur la Route de Senonches est mal entretenu. (haies qui débordent, herbes, trous). M. Le Maire contactera le riverain concerné par la haie et verra avec les « services communaux » pour reboucher les trous,
- M. André demande si le SIDEP ne pourrait pas intervenir suite aux nombreuses fuites. Cette demande sera transmise au syndicat,
- M. Dubois informe le conseil municipal que la taxe d'ordures ménagères va augmenter,
- M. Le Maire remercie M. Dubois pour le nettoyage des déchets déposés près des containers à verres et des containers à papier, à maintes reprises,
- M. Dubois qui a le pouvoir de Mme Labonde, demande en son nom s'il serait possible de nettoyer le terrain de boules et nettoyer le jeu qui se trouve sur le terrain de loisirs. Il faudrait boucher un trou Route de Tardais et remplacer la plaque de l'arbre de la Liberté. M. Le Maire se rapprochera de l'Entreprise qui s'occupe des espaces verts de la Mairie et fera à nouveau appel aux « services municipaux » pour les trous à boucher,
- Mme Leboucher souhaiterait remettre des fleurs aux entrées du village. M. Le Maire l'autorise à le faire.

La séance est levée à 21 h 20

INFORMATIONS COMMUNALES

DU 12 OCTOBRE 2021



La Mairie sera fermée du : **Mardi 2 Novembre au Vendredi 5 novembre 2021**



Organisation de la sortie « Halloween »

À l'occasion d'Halloween, nous proposons aux enfants de La Framboisière de se réunir le **VENDREDI 5 NOVEMBRE** à 18 h devant la Mairie.

Nous ferons un tour dans le centre bourg avec des lampions et bien sûr déguisés afin de collecter des bonbons qui seront répartis équitablement à la fin.

Chaque enfant devra être accompagné d'un adulte

Nous demandons aux habitants qui acceptent d'être visités par les « Monstres du village » de se faire connaître à la Mairie afin de pouvoir adapter notre parcours et de leur fournir une décoration afin de ne pas déranger les personnes qui ne veulent pas l'être.



Suite à un échange avec un habitant, vous trouverez au dos de cette feuille, les coordonnées de **FRANCE SERVICES** . Conservez la précieusement en cas de besoin.